

85190 AIZENAY

Tel :

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 40

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA : 26

Quorum : 14

Nombre de présents : 25

Le conseil d'administration

Convoqué le : 10/11/2022

Réuni le : 21/11/2022

Sous la présidence de : Franck Robin

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Grand'R :

Le Grand R et le Lycée s'associent pour l'accueil au sein de l'établissement scolaire de deux représentations du spectacle Pères, de Elise CHATAURET et Thomas PONDEVIE.

Les référentes pour ce projet sont Lydie COATANTIEC, pour Le Lycée, et Johanna COLLIER, pour Le Grand'R. Le planning de représentation convenu et arrêté d'un commun accord est le suivant : Lundi 30 janvier 2023, une représentation le matin et une représentation l'après-midi.

Cette représentation aura lieu dans l'amphithéâtre du lycée.

Monsieur le Proviseur demande aux membres du Conseil d'Administration l'autorisation de signer cette convention d'action artistique et culturelle avec Le Grand'R.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 25

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0